

L'association Numérique

Convention d'étude

La présente convention se situe dans le cadre d'une étude menée par la société all-in-web, étude soutenue par le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la vie associative, et ayant pour objet d'évaluer comment optimiser les outils informatiques par rapport au fonctionnement et aux besoins spécifiques d'une association. Cette étude est réalisée sur un panel de plusieurs associations au moyen d'une expérimentation réelle de 4 mois d'un outil de gestion sur Internet.

1. **Objet de l'étude : comment un logiciel associatif en ligne peut-il simplifier le fonctionnement d'une association ?**

L'étude consiste à analyser et à mesurer dans quelle mesure et comment la bonne utilisation d'un logiciel en ligne spécialisé pour les associations peut simplifier la gestion courante (telles que la gestion du fichier des membres et des adhérents, la gestion des cotisations, des courriers, des événements, de la communication, le partage de documents et le travail collaboratif).

Un « **Livre Blanc** » des bonnes pratiques viendra conclure cette étude en apportant une vision de synthèse des différents cas étudiés. Ce document aura pour vocation de servir de **guide pour les présidents** sur la bonne utilisation d'outils de gestion en ligne.

2. **Organisation de l'étude.**

L'étude se déroulera en 4 étapes :

1. 1er Contact : présentation générale, diagnostic de la situation, définition du périmètre et des conditions de l'expérimentation, accord sur le planning et sur les interlocuteurs (1/2 journée).
2. Démarrage : installation, chargement initial, formation, (1/2 journée).
3. Utilisation pendant 4 mois par l'association, et avec l'assistance de all-in-web. Un bilan intermédiaire sera conduit après 1 mois d'utilisation (1/2 journée).
4. Bilan et évaluation établi en commun, analyse de l'expérience, questionnaire de fin d'étude, suite éventuelle (1/2 journée).

3. **Engagement de l'association**

L'association s'engage, à nommer un correspondant principal pour cette étude, à participer d'une manière active à l'expérience en utilisant effectivement le logiciel pendant la durée du test et à se rendre disponible pendant la phase de bilan et d'évaluation en fin de test. Elle fournira par ailleurs une fiche de présentation de l'association, fiche qui sera incluse dans le rapport final de l'étude.

4. **Engagement de all-in-web**

all-in-web s'engage à fournir gratuitement dans le cadre de cette étude le droit d'usage de l'outil sur la durée de l'expérimentation ainsi que l'ensemble des prestations de service liées à l'étude : assistance, formation, aide au démarrage, évaluation. Ces prestations sont estimées à 3 jour/hommes en moyenne et seront limitées à un total cumulé maximum de 5 jour/hommes.

Dans le cas où l'association souhaiterait en fin d'étude poursuivre l'utilisation de l'outil, all-in-web apportera une aide pour l'obtention d'un soutien financier du Ministère pendant une année au-delà de l'expérimentation

all-in-web s'oblige à garder les informations reçues comme confidentielles et à s'abstenir de les communiquer à quiconque, sauf aux fins strictement nécessaires à la bonne exécution de l'étude.

all-in-web pourra citer le nom de l'association dans le cadre stricte de l'étude objet de cette convention.

o - o - o